

YEMAYA PRODUCTIONS PRESENTE

L'AUDIENCE

DANS LES COULISSES DE LA JUSTICE D'ASILE

DÉBATDOC INÉDIT LUNDI 30 SEPTEMBRE À 20H30

UN FILM DE
YAËL GOUJON

REDACTION EN CHEF
OLIVIER PONTIUS

MONTAGE
SÉBASTIEN EPPINGER

Une coproduction Yemaya Productions et LCP-Assemblée nationale

DÉBATDOC (DOCUMENTAIRE ET DÉBAT)

L'AUDIENCE, DANS LES COULISSES DE LA JUSTICE D'ASILE

**LUNDI 30 SEPTEMBRE À 20H30 INÉDIT
ET EN REPLAY SUR LCP.FR ET LA CHAÎNE YOUTUBE**



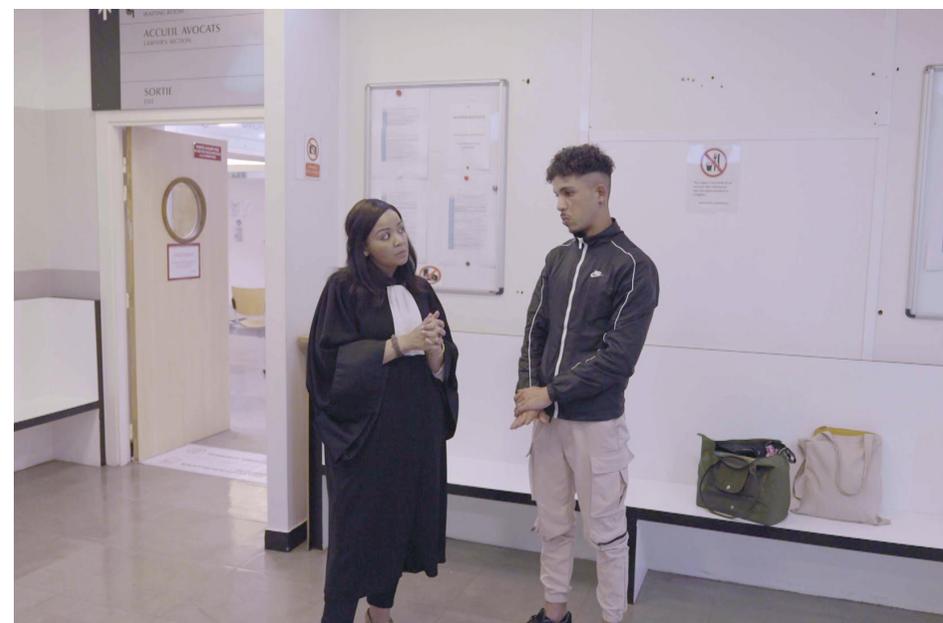
La Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) est la plus grosse juridiction de France en nombre de dossiers traités (près de 70 000 par an). C'est pourtant la plus méconnue du grand public. Ce film est une première puisque jamais le ministère de la justice n'avait jusqu'ici autorisé une caméra à filmer les audiences de la CNDA.

Dans ce petit théâtre de la condition humaine, tout se joue en quelques minutes. C'est la dernière chance des requérants, puisque ceux qui sont là ont déjà été déboutés par l'OFPRA (L'office français de protection des réfugiés et apatrides). Leur état de tension et de stress est à son maximum. En face, des juges qui font tout simplement leur travail.

Avec ce documentaire, Yaël Goujon décrypte les décisions de cette justice d'asile jugée trop laxiste pour les uns, trop dure pour les autres. Il nous permet de mieux comprendre la politique migratoire de la France - thème électoraliste chaque année plus prégnant - mais aussi d'humaniser ces demandeurs d'asile trop souvent considérés sous le seul angle statistique.

DOCUMENTAIRE SUIVI D'UN DÉBAT PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN AVEC :

- **Smâïn LAACHER**, sociologue
- **Didier LESCHI**, directeur de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- **Ayyam SUREAU**, fondatrice de l'association Pierre Claver



DOCUMENTAIRE ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR : YAËL GOUJON

DURÉE : 52' ANNÉE : 2024

COPRODUCTION : YEMAYA PRODUCTIONS / LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉBATDOC (DOCUMENTAIRE ET DÉBAT)

ÉTUDIANTES EN TERRAIN MINÉ

MERCREDI 2 OCTOBRE À 20H30 INÉDIT TNT
ET EN REPLAY SUR LCP.FR



Des étudiantes victimes de violences sexistes et sexuelles libèrent leur parole et se battent pour faire bouger les lignes à l'université.

De plus en plus d'étudiant(e)s dénoncent des cas de harcèlement ou d'agressions sexuelles. Selon l'Observatoire des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur, en France, 1 étudiante sur 10 aurait été victime d'agression sexuelle lors de ses études, 1 étudiante sur 20 de viol. Un drame sociétal encore méconnu, dans le silence des amphis.

Si les étudiantes sont cinq fois plus victimes de violences sexistes et sexuelles que la moyenne des femmes, l'université serait-elle un terrain miné ? Ce film donne la parole à cinq étudiantes ou doctorantes, victimes de harcèlement ou de viol, qui se battent pour que les violences ne soient plus passées sous silence. Il suit aussi des associations qui tentent de briser l'omerta et porte un éclairage cru sur les dérives dans le monde de la recherche.

DOCUMENTAIRE SUIVI D'UN DÉBAT PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN



DOCUMENTAIRE ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR : CHARLOTTE ESPEL
DURÉE : 52' ANNÉE : 2023
COPRODUCTION : 10.7 PRODUCTIONS / FRANCE TÉLÉVISIONS,
AVEC LA PARTICIPATION DE LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE

JUSTICE EN FRANCE

Une série documentaire en immersion au coeur de la justice française, présentée par le chroniqueur judiciaire Dominique Verdeilhan.

Pour cette série documentaire, une première en France d'abord diffusée sur France Télévisions, les réalisateurs ont filmé des audiences pénales, civiles, commerciales ou prud'hommales dans les Tribunaux et Cours d'Appel de France, afin de faire découvrir au téléspectateur la réalité et le fonctionnement de la justice, sans artifice technique ni mise en scène. A chaque moment clé des audiences, le journaliste Dominique Verdeilhan, ancien chroniqueur judiciaire, accompagné d'un magistrat et d'un avocat, vient expliquer les points de droit et de justice, en alternance des séquences réalisées au coeur de l'affaire.

JEUDI 3 OCTOBRE À 21H

JUGE DES TUTELLES, VIVRE SOUS LA PROTECTION DE LA LOI

Chaque année, ce sont entre 70 000 et 80 000 personnes qui sont placées sous curatelle ou sous tutelle, c'est-à-dire sous la protection juridique d'un tiers. Un membre de leur famille ou une association tutélaire. Là encore, c'est vers la justice que l'on se tourne. C'est le rôle du juge des contentieux de la protection, anciennement appelé juge des tutelles, d'arbitrer, de décider qui doit être placé sous tutelle ou sous curatelle.

VENDREDI 4 OCTOBRE À 21H

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MEAUX, AUDIENCE DU TRIBUNAL DE POLICE

Au tribunal de police, on ne juge que les infractions les moins graves... celles qui sont punies par des amendes. Et pourtant, pour ceux qui les subissent ou qui les commettent, c'est toujours l'histoire d'un moment qui échappe, qui bouleverse, qui blesse. À Meaux, devant la présidente, on argumente, on tente d'expliquer, parfois avec l'énergie du désespoir et de la honte, pourquoi on a rayé la voiture de sa voisine ou bousculé sa propriétaire, débordé par une colère inexplicable. Des moments de vies qui laissent des traces indélébiles.

Du 28 Septembre au 4 Octobre 2024 . SEMAINE 40

TEMPS FORTS


DOCUMENTAIRES
DISPONIBLES



ÉPISODE RÉALISÉ PAR : DAVID MONTAGNE, AUDREY BAILLY-BECHET,

LAURENT CHEVALLIER DURÉE : 60' ANNÉE : 2023

**COPRODUCTION : FRANCE.TV PRESSE, MORGANE PRODUCTION ET FRANCE TÉLÉVISIONS,
AVEC LA PARTICIPATION DE LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE**



**ÉPISODE RÉALISÉ PAR : DAVID MONTAGNE, NATHALIE KHAWAM, LAURENT CHEVALLIE
DURÉE : 60' ANNÉE : 2023 COPRODUCTION : FRANCE.TV PRESSE, MORGANE PRODUCTION
ET FRANCE TÉLÉVISIONS, AVEC LA PARTICIPATION DE LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE**

LA SÉANCE DE REMBOB'INA présenté par Patrick COHEN

LE COMTE DE MONTE-CRISTO

LES 4 ÉPISODES À VOIR

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE DE 16H15 À 22H30

LES 4 ÉPISODES DE LA FICTION
SONT DISPONIBLES

Au moment où le film "Le comte de Monte-Cristo", avec Pierre Niney dans le rôle titre, est présenté hors compétition et avant-première au Festival Cannes 2024 et qu'il s'apprête à sortir en salles au mois de juin, "La Séance de Rembob'INA" vous propose de revoir la série de 1979 diffusée alors sur FR3, réalisée par Denys de La Patellière, le père d'Alexandre de la Patellière, un des deux co-réalisateurs du film.

Une adaptation fidèle à l'oeuvre d'Alexandre Dumas avec un Jacques Weber en justicier implacable. Condamné à tort, Edmond Dantès doit passer le reste de ses jours dans la prison du Château d'If. Après 14 ans, le marin s'évade avec l'aide d'un Abbé et part à la recherche d'un trésor caché sur l'île de Monte-Cristo...

À 16H15 - ÉPISODE 1 : LE PRISONNIER DU CHÂTEAU D'IF

À 17H50 - ÉPISODE 2 : LE REVENANT

À 19H25 - ÉPISODE 3 : LES SCÉLÉRATS

À 21H - ÉPISODE 4 : LA VENGEANCE

Réalisation : Denys de La Patellière / Durée : 4x90' / Année : 1979

Production : Europa films France Régions 3

Interprètes : Jacques Weber, Carla Romanelli, Jean-François Poron, Christiane Kruger, Roger Dumas, Christine Kaufman, Manuel Tejada, Claude Brosset, Carlos de Carvalho, Marie Matile...

Musique originale : Nino Rota et Carlo Savina / Chanson originale : Eddy Marnay / Adaptation : Jean Chatenet / Dialogue : André Castelot / Décors : Pierre Cadiou / Costumes : Huguette Chasseloup



**PRÉSENTÉ PAR : PATRICK COHEN DURÉE : 1H45 ANNÉE : 2024
COPRODUCTION : LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE / INA**

LES PRIME TIMES DE LA SEMAINE 40 SUR LCP



SAMEDI 28/09 À 14H
LCP LE MAG



**NOUVELLE ASSEMBLÉE :
LES GRANDES MANŒUVRES**

RÉALISÉ PAR HÉLÈNE BONDUELLE, STÉPHANIE
DEPIERRE, PIERRE BERETTA, MARION
DEVAUCHELLE, YVANNA NAVION ET
DOMINIQUE MORTEAU



DIMANCHE 29/09
DE 16H15 À 22H30
LA SÉANCE DE REMBOB'INA
LE COMTE DE MONTE-CRISTO
ÉPISODES 1 À 4



RÉALISÉ PAR DENYS DE LA PATELLIÈRE
PRÉSENTÉ PAR PATRICK COHEN



LUNDI 30/09 À 20H30
DÉBATDOC INÉDIT



**L'AUDIENCE, DANS LES COULISSES
DE LA JUSTICE D'ASILE**

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR YAËL GOUJON (2024),
SUIVI D'UN DÉBAT
PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN



MARDI 01/10 À 20H30



DÉBATDOC - DÉBAT INÉDIT

PANIQUE EN MER BALTIQUE

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR FRÉDÉRIC COMPAIN,
BENOIT LABORDE (2022),
SUIVI D'UN DÉBAT
PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN



MERCREDI 02/10 À 20H30
DÉBATDOC INÉDIT TNT



ÉTUDIANTES EN TERRAIN MINÉ

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR CHARLOTTE ESPEL
(2023), SUIVI D'UN DÉBAT
PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN



JEUDI 03/10 À 21H
JUSTICE EN FRANCE



**JUGE DES TUTELLES, VIVRE SOUS LA
PROTECTION DE LA LOI**

RÉALISÉ PAR DAVID MONTAGNE, AUDREY
BAILLY-BECHET, LAURENT CHEVALLIER (2023)



VENDREDI 04/10 À 21H
JUSTICE EN FRANCE



**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MEAUX,
AUDIENCE DU TRIBUNAL DE POLICE**

RÉALISÉ PAR DAVID MONTAGNE, NATHALIE
KHAWAM, LAURENT CHEVALLIER (2023)

**RETROUVEZ TOUS CES PRIMES
EN REPLAY SUR LCP.FR**

RETROUVEZ TOUS LES PROGRAMMES DE LCP SUR :

LCP.FR

DIRECTION DE LA COMMUNICATION :

BÉNÉDICTE GOSSET : B.GOSSET@LCPAN.FR

CHLOÉ LAMBRET : C.LAMBRET@LCPAN.FR

SUIVEZ LCP SUR 

RETROUVEZ LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE SUR :

LA TNT (CANAL 13),

LE CÂBLE, LE SATELLITE, L'ADSL

LCP 100% SUR ADSL

ET EN VIDÉO À LA DEMANDE SUR LCP.FR